

3 juillet 2019

Original: français

(19-4458) Page: 1/3

Comité de la facilitation des échanges

NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR DJIBOUTI

La communication ci-après, datée du 1 juillet 2019, est distribuée à la demande de la délégation de Djibouti pour l'information des Membres.

Djibouti présente les notifications suivantes conformément aux articles 15 et 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Dispositio	on Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 1	Publication et disponibilité des renseignen	nents			
Article 1.1	Publication	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 1.2	Renseignements disponibles sur Internet	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 1.3	Points d'information	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 1.4	Notification	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 2	Possibilité de présenter des observations,	renseignem	ents avant l'entrée en vigueu	r et consultations	
Article 2.1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 2.2	Consultations	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 3	Décisions anticipées			- 1	
		С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 4	Procédures de recours ou de réexamen				
		В	À déterminer	À déterminer	-
Article 5	Autres mesures visant à renforcer l'impart	tialité, la no	n-discrimination et la transpa		
Article 5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 5.2	Rétention	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 5.3	Procédures d'essai	C	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 6	Disciplines concernant les redevances et in l'exportation, et les pénalités	mpositions i	•		l'importation et de
Article 6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 6.3	Disciplines concernant les pénalités	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 7	Mainlevée et dédouanement des marchand	dises	•		
Article 7.1	Traitement avant arrivée	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.2	Paiement par voie électronique	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 7.4	Gestion des risques	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.5	Contrôle après dédouanement	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 7.7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.8	Envois accélérés	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 7.9	Marchandises périssables	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 8 Co	opération entre les organismes présent	s aux frontiè	res		
		В	À déterminer	À déterminer	-
Article 9 Mo	uvement des marchandises destinées à	l'importatio	n sous contrôle douanier		
		Α	-	-	-
Article 10 For	rmalités se rapportant à l'importation, à	l'exportation	n et au transit		
Article 10.1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 10.2	Acceptation de copies	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 10.3	Utilisation des normes internationales	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 10.4	Guichet unique	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 10.5	Inspection avant expédition	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 10.6	Recours aux courtiers en douane	Α	-	-	-
Article 10.7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 10.8	Marchandises refusées	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 10.9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	В	À déterminer	À déterminer	-
Article 11 Lib	erté de transit				
Article 11.1- 11.3		С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 11.4		В	À déterminer	À déterminer	-
Article 11.5- 11.10		С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 11.11- 11.17		С	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Article 12 Co	opération douanière		1	-	
	•	С	À déterminer	À déterminer	À déterminer